singes, chats, chiens : tous ces êtres, les amis de l'homme, sont de fréquentes causes de contamination bacillaire.

Rien que pour se protéger contre la tuberculose animale, il y a donc toute une série de précautions à prendre, à faire imposer pardes mesures prophylactiques qui doivent faire l'objet de lois spéciales. Elles sont éminemment pratiques et d'une application relativement facile, puisque nous les voyons établies dans plusieurs pays chez nos voisins. Il est évident que les savants de France qui ont jeté les premiers le cri d'alarme dans le monde et commencé ainsi la campagne contre la redoutable maladie ont été les moins écoutés, précisément dans leur pays. Il y a là une négligence coupable que la patrie paye chaque jour de l'existence de cinq cents de ses enfants.

La contagion tuberculeuse à lieu, nous l'avons dit, non seulement de l'animal à l'homme mais encore de l'homme à l'homme. C'est même le cas de beaucoup le plus fréquent.

Voyons donc comment cette contagion s'opère le plus souvent et quels sont les grands foyers de contamination, les modes de dissémination les plus fréquents du bacille de Kock.

Les nourrices tuberculeuses. La contagion de l'enfance.— Dès son enfance, l'enfant est menacé. Nous n'entendons pas par là qu'il vienne au monde porteur de son mal. Disons le encore : la tuberculose n'est pas héréditaire. Mais la contagion peut être précoce, immédiate, et c'est ce qui donne le change souvent sur la véritable origine de la maladie chez le tout jeune enfant.

Le grand danger à cet âge lui vient de sa nourrice. Ou bien sa mère est tuberculeuse: on néglige de la séparer de son enfant; elle lui donne même le sein; et voilà un cas de contagion qu'on ne manquera pas d'imputer à l'hérédité. Ou bien on lui donne une nourrice mercenaire; et quelles que soient les précautions dont on s'entoure pour la choisir, elles sont tout à fait insuffisantes, parceque le plus souvent il reste les mêmes négligences au point de vue qui nous occupe.

L'accoucheur ou la sage femme est consulté pour arrêter la nourrice, fort bien. L'un et l'autre l'examinent avec soin au point de vue de ses facultés de nourrice, de son tempérament, de la richesse de sa sécrétion mammaire, de la couleur même de sa peau, de ses cheveux. On fait une enquête sur ses antécédents au point de vue génital. On relève avec soin la moindre tare de maladies vénériennes. Cet examen munitieux, de prime importance assurément, que ne le fait-on aussi au point de vue de la